



District Aube de Football
Commission Départementale de l'Arbitrage
Saison 2017-2018
Procès-Verbal n°2

Réunion du 22 Août 2017 à 18h40

Président de séance : SALINGUE François

Présents : MM. BANRY Jean-Michel

BOURDIER Sébastien arrivé à 18h50
CUNY Francis
GOMAS Yohann
GOMAS Olivier
PEREIRA José
PREMOSELLI Bernard
SPAY Nicolas

Excusés: MM. RAYBAUDI Thierry; R'GHIGHA Hamid

Assistent: MM. BIDAULT François (CDRRFA)

BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur) arrivé à 20h
DECHEPY Bastien (CTA territoire champardençais)
Paulet Philippe (Président du DAF) rejoint la CDA à 19h45

François Salingue, président de la CDA ouvre la séance en remerciant Bastien Dechépy, notre CTA pour le territoire Ouest, pour sa présence et sa participation à nos travaux de ce jour.

Suite au décès de monsieur Gérald Couteny, qui fut arbitre du DAF de 1993 à 2002 puis délégué pour la Ligue, la CDA présente ses plus sincères condoléances à la famille.

1. APPROBATION DES PV n°13 2016-2017 et n°1 2017-2018

Après une modification souhaitée par Olivier Gomas, le PV n°13 de la saison 2016-2017 est approuvé à l'unanimité des membres de la CDA 2016-2017 présents ce jour.

Le PV n°1 de la saison 2017-2018 est également approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

Courriels reçus :

- **Le 04/07 Membrado Yann** demande à intégrer la commission du statut de l'arbitrage. Son mail a été transmis à ladite commission ainsi qu'à la direction du District.
- **Le 05/07 Segard Christophe** signale ne pas avoir été réglé suite à son intervention durant la dernière formation initiale. La direction du District fera le nécessaire.
- **Le 25/07 Gillot Lorenzo** informe qu'il n'était plus arbitre. Demande lui a été faite de rendre cette démission officielle par un courrier, et d'en informer son club.
- **Le 31/07 Ventura Alexandre** transmet sa demande de règlement des frais d'arbitrage sur le match AFMR / RCSC du 20.05.2017. L'information a été transmise à la direction du District. Il indique également ne pas avoir reçu de convocation pour le rassemblement des arbitres. Réponse lui a été faite avec envoi de la convocation.
- **Le 31/07 Dewasme Thomas** envoie son RIB et son certificat médical. Les documents ont été transmis à la direction du District. Le certificat médical ne correspond pas au formulaire demandé, il doit faire le nécessaire pour que son dossier soit conforme.
- **Le 05/08 Fauvaux Corentin** sollicite une année sabbatique pour des raisons professionnelles. La CDA donne un avis favorable à sa demande.
- **Le 09/08 Grille Eric** interroge sur les modalités permettant la consultation d'une copie d'examen d'un des arbitres stagiaires de son club ayant échoué à la théorie lors de la dernière formation initiale. François Salingue se charge de lui répondre afin de donner le maximum d'informations au stagiaire pour une éventuelle nouvelle candidature.

- **Le 10/08 Hamza Chahid** indique qu'il ne sera pas présent au rassemblement du 09/09 et qu'il n'est plus arbitre. Demande lui a été faite de rendre cette démission officielle par un courrier, et d'en informer son club.
- **Le 18/08 Membrado Yann** constate que sa licence ne comportait pas la bonne catégorie d'arbitre. Le nécessaire sera fait par la Ligue et une nouvelle licence lui sera envoyée.
- **Le 20/08 Noblot Jean Paul** s'étonne de ne pas être désigné. Après vérification, son dossier n'est pas à jour car la demande de licence n'est pas enregistrée.

Informations diverses

Les résultats théoriques et pratiques des arbitres pour la saison 2016-2017 ont été envoyés à l'ensemble des arbitres District confirmés.

Il est rappelé à tous les arbitres de district et de ligue ainsi qu'aux observateurs et tuteurs que le District passe au règlement des défraiements par virement bancaire toutes les trois semaines. A cet effet, il est indispensable de fournir un RIB.

La CDA informe ses arbitres qui officient sur des compétitions régionales du territoire Champagne-Ardenne que les feuilles de match, les rapports circonstanciés et les réserves techniques sont à envoyer à mramonet@lgef.fff.fr

3. INFORMATIONS CRA

Réunion Territoire Ouest du 04/07

- Il y a bien un examen Ligue organisé le 26 août 2017 lors du rassemblement de Ligue organisé à Troyes.
- Pour l'heure, il n'y a pas d'informations supplémentaires concernant les rapports d'observation informatisés.

Le Président de la CDA remercie la CRA pour l'envoi du Règlement intérieur et en accuse la bonne réception. Ce document a été diffusé à l'ensemble des membres de la CDA.

Réunion plénière de CRA du 27/07 :

- Le Président de la CRA Grand-Est, Stéphane Villemin, a insisté sur le fait que désormais nous ne faisons qu'un avec les autres anciennes Ligues, et, qu'il n'y a pas la place pour les individualismes. Le travail se fera ensemble.
- La CRA démarre les travaux doucement et il faudra encore quelques mois pour s'adapter les uns aux autres.
- Concernant les désignations : Yannick Dandrelle effectuera ses désignations 3 semaines à l'avance, puis les territoires 2 semaines à l'avance, ensuite la main sera laissée aux CDA. Là encore, il faudra laisser un peu de temps pour que les procédures se régulent.
- Les désignations des arbitres pour 1^{er} et 2^{ème} tour de Coupe de France sont laissées aux CDA, priorité devra être donnée aux arbitres de Ligue non désignés.
- Examens ligue : les tests physiques et théoriques seront organisés en même temps sur l'ensemble des territoires en fin de saison 2017-2018 pour des candidatures terrain en 2018-2019.
- CTRA : Benoît Bastien a informé la CRA de sa démission du poste de CTRA pour des raisons personnelles.
- A la demande du secrétaire de la CRA, un tableau des effectifs des arbitres Aubeo désignables sera envoyé à la CRA pour le 5 de chaque mois.
- Exclusion temporaire : afin d'uniformiser ce dispositif sur l'ensemble des territoires il a été décidé ce qui suit :
 - **Elle est appliquée en cas de conduite inconvenante et excessive ou de désapprobation en paroles ou en actes (motifs)**
 - Elle est applicable de la Régionale 1 à la dernière division District
 - Elle doit être symbolisée par un geste de la main indiquant les 10 minutes. Une note d'information sera envoyée aux arbitres de l'Aube après le rassemblement de début de saison.

4. INFORMATION DISTRICT

Réunion Communication du 11/07 proposée par la Cellule Relation Club

- Une présentation du nouveau site internet du District et de son architecture a été faite auprès des présidents des différentes commissions.

- Pour ce qui est de la rubrique arbitrage, jusqu'à 6 items peuvent être créés dont 4 sont déjà retenus :
 1. Actualité arbitrage
 2. Formations
 3. Le listing des arbitres et des délégués
 4. Statut (pour la commission du statut de l'arbitrage)

- L'ensemble des documents pouvant servir aux arbitres (carton d'arbitrage, rapport circonstancié, etc...) se trouvera dans la rubrique « Documents » puis « Documents à télécharger »

- L'ensemble des PV seront également accessibles via la rubrique « Documents »

- Chaque commission pourra publier elle-même un article, une information sur le site internet par le biais d'un responsable désigné par cette commission. Pour la CDA les responsables communication sont : François Salingue et José Pereira. Cette information sera ensuite validée par la Direction du District avant publication.

Le District va, dans une logique de dématérialisation des documents, rendre disponible la feuille éthique sur son site. La CDA rappelle aux arbitres qu'ils doivent obligatoirement la remplir et l'envoyer au DAF dans les délais réglementaires.

5. DESIGNATIONS

Adultes (Bernard Premoselli)

Les premières désignations ont débuté le week-end du 20 août en Coupe de France. Bernard attire l'attention sur le fait que 21 des 71 arbitres adultes ne sont pas désignables pour divers motifs. Ceci posant souci pour les désignations en Championnat Régional 1, 2 et 3. Bernard demande comment il est possible de relancer l'ensemble des arbitres encore non désignables car avec l'approche des vendanges la problématique va s'accroître. En effet, 10 indisponibilités sont déjà actées pour la journée du 03.09.17. Les arbitres non désignables seront prévenus par le DAF des pièces manquantes à leur dossier.

François Salingue a pris contact avec les Présidents des CDA 51,52 et 21 pour la mise en place ou la poursuite des échanges. La Marne et la Haute Marne souhaitent maintenir les échanges de trio arbitral dans les mêmes conditions, à savoir: 2 échanges avant la trêve hivernale et 2 après cette trêve. La Côte d'Or, pour sa part, n'a pas encore donné de réponse.

Il est constaté que Michel Anthony, arbitre D1, est désignable alors qu'il avait demandé une année sabbatique en fin de saison précédente. Des éclaircissements lui seront demandés.

Jeunes (Thierry Raybaudi absent ce jour)

Il est constaté un véritable problème au regard du nombre de jeunes arbitres désignables. A ce jour, seulement 25 des 58 arbitres jeunes peuvent arbitrer. Cette problématique sera revue par le référent jeune. Cédric Bougé rencontre le même souci, en ligue, en ayant seulement 10 JAL disponibles à ce jour.

Observations – Tutorats

La CDA adopte la mise en place des rapports d'observation informatisés dès cette saison 2017-2018. Désormais, les observateurs rempliront leur rapport directement sur myFFF et disposeront de 5 jours pour le valider. Ensuite, les validateurs valident les rapports rédigés. Une fois la validation faite, l'arbitre a accès à son rapport non noté sur son compte myFFF.

A la demande du Président de la CRA, la CDA a désigné trois validateurs des rapports d'observation informatisés :

1. Nicolas Spay est responsable des rapports d'observation et des classements arbitre

2. François Bidault est responsable de l'ETDA et désigne les observateurs jeune
3. Jean-Michel Banry est responsable des désignations des observateurs adulte

En cas d'absence de Nicolas Spay, François Bidault prendra le relais puis Jean-Michel Banry si nécessaire. Il est décidé qu'un validateur ne peut valider ses propres rapports.

Ces 3 noms ont été transmis au Président de la CRA le 20/07 par François Salingue.

Les nouvelles lois du jeu seront envoyées par François Salingue aux observateurs en vue du rassemblement du 09 septembre.

Les observations débuteront le 10 septembre 2017.

6. ETDA

Formation Ligue adultes et jeunes

Pour les jeunes, la candidature de Paul Bertholle est présentée à la CRA. Abdelaziz Lachal a également été contacté mais n'a pas répondu dans les délais aux sollicitations de la CDA.

Pour les adultes, les candidatures de Bilel Boulemnakher, Anthony Perez et Kenny Transler sont présentées à la CRA. Kenny Transler retire sa candidature le 26/07

François Salingue a envoyé le 21/07, les 4 candidatures à la CRA, à Bastien Dechépy (CTA) et à Dominique Vircondelet (Vice-Président pour le territoire Ouest). Cette formation étant exclusivement du ressort de la CDA, Il a également pris contact avec Bastien Dechepy pour que des supports techniques soient mis à disposition des formateurs : Yohann Gomas et Sébastien Bourdier pour la préparation des candidats Aube.

Dominique Vircondelet (Vice-Président pour le territoire Ouest) a confirmé que l'examen du 26 août se déroulera dans les mêmes conditions que la saison 2016-2017. A ce titre, les questions ne prendront pas en compte les modifications des lois du jeu intervenues le 1^{er} juillet 2017. L'information a été transmise aux candidats.

Yohann Gomas a organisé, pour le candidat jeune, une formation le 03 août. De même, Sébastien Bourdier a organisé une formation, pour les adultes, le 18 août à laquelle nos deux candidats ont participé.

Les arbitres souhaitant candidater à la candidature Ligue devront en informer la CDA avant le 30 septembre afin de suivre les formations qui seront proposées. La sélection des candidats présentés à l'examen se fera au travers des formations prodiguées, en fonction de l'investissement et du sérieux des candidats. L'examen se tiendra à l'occasion du rassemblement de début de saison du territoire Ouest (fin août 2018). La CDA doit fournir le nom des candidats retenus un mois avant l'examen.

Cette information sera également communiquée aux arbitres lors du rassemblement du 09 septembre.

Formation initiale

Suite au séminaire des présidents de CDA, un référent répondant aux sollicitations des candidats doit être désigné dans chaque CDA. Les coordonnées de François Salingue ont été transmises à Alain Sars.

Bastien Dechépy (CTA) nous présente un outil à caractère pédagogique : la feuille de route. Cet outil est voué à être remis aux nouveaux arbitres sous la forme d'un carnet. Il sera consultable par l'arbitre, son référent club ainsi que le tuteur ou l'observateur désigné par la CDA. Le document reste la propriété de l'arbitre et a vocation à l'aider dans le repérage des points forts ou/ et à améliorer dans son arbitrage. La CDA souhaite expérimenter un tel outil dès la prochaine session de formation initiale.

La prochaine formation initiale se tiendra les samedis 04, 11 et 18 novembre 2017. Hamid est chargé de faire toutes les réservations nécessaires. François prépare les documents administratifs. Les dossiers des candidats devront être renvoyés avant le samedi 21 octobre 2017. Passé ce délai, les dossiers tardifs seront automatiquement remis sur la prochaine formation prévue au printemps 2018.

Pôle physique

À la vue des tests physiques qu'auront à effectuer nos arbitres R2, R3, JAL et candidats Ligue, un mail leur a été envoyé le 28/07 pour leur proposer la mise en place d'entraînements tous les mercredis à 18h45 à partir du 02 août. La bande son du test leur a également été transmise.

Les entraînements pour l'ensemble des arbitres District et Ligue ont officiellement débuté le mercredi 16 août 2017 avec une séance dirigée par Bastien Dechépy (CTA) en présence de 10 arbitres qui ont apprécié ce temps de travail en groupe. Le CTA propose d'organiser d'autres séances durant la saison.

La date du 11 novembre 2017 est retenue pour le passage des tests physiques des arbitres adultes du district sur la piste d'Henri Terré. Pour rappel, ce test n'est pas obligatoire. Toutefois, en cas de réussite, des points bonus seront attribués. En cas d'échec, aucun rattrapage ne sera proposé.

7. RASSEMBLEMENT DU 09 SEPTEMBRE 2017

Les convocations et les invitations pour le rassemblement des arbitres du 09 septembre ont été envoyées à l'ensemble des arbitres par la Direction du District la première quinzaine de juillet. Un point est fait sur les réponses de présence des arbitres, des arbitres auxiliaires et des référents arbitre. La CDA déplore qu'un nombre trop important d'arbitres n'aient pas répondu dans les délais demandés.

Tout arbitre absent sans avoir prévenu et/ou sans justificatif sera sanctionné d'un avertissement pour carence administrative car la participation aux rassemblements est une obligation inscrite aux statuts de l'arbitrage (article 18).

Les convocations pour le rassemblement des observateurs du 09 septembre ont été envoyées par la Direction du District la première quinzaine de juillet. Un premier rappel a été fait par mail le 1^{er} août par la CDA, puis un second le 18 août.

L'organisation de la journée est présentée aux membres de la CDA. A cette occasion notre CTA Bastien Dechépy a accepté de préparer le questionnaire de début de saison qui se présente sous forme de vidéos.

8. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Le président du DAF Monsieur Philippe Paulet, nous informe que dans le cadre de la commission qu'il a l'honneur de présider à la FFF, il souhaite voir la fidélisation des arbitres devenir un axe majeur des préoccupations de l'ensemble des CDA. A cet effet, François Bidault est chargé de constituer un groupe de travail afin de relancer la commission de fidélisation des arbitres. Une première réunion est prévue le 09.09.2017.

Par la voix de François, Hamid demande si le nouveau fichier pour la formation initiale est disponible. Il semble que ce ne soit pas le cas. Ainsi, la prochaine session de novembre devrait utiliser l'ancienne version.

Francis questionne sur la possibilité de numériser le dossier arbitre afin de faciliter la gestion des

documents. Pour le moment, il n'y a pas de réponse définitive à cette question récurrente.

Bernard souhaite savoir qui est habilité pour désigner les arbitres en championnats féminin et sur le U19 de l'AFMR au regard des décisions de la ligue de l'année dernière. François Salingue se charge de poser les questions au niveau de la CRA.

L'ensemble des membres de la CDA Aube est unanime pour regretter la décision de Benoit Bastien de quitter le poste de CTRA et la perte que cela représente pour l'arbitrage régional.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, François Salingue, lève la séance à 21h25.

Prochaines manifestations de la C.D.A :

- Rassemblement des observateurs le samedi 09 septembre à 10h30
- Rassemblement des arbitres de l'Aube le samedi 09 septembre à 13h30
- Réunion n°3 de la C.D.A le lundi 11 septembre à 18h45.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

François SALINGUE

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA